

SAMSUNG

Conditions de participation

Neo QLED & OLED TV Summer Cashback Promotion (06.11.-11.12.2023)

L'organisateur de la Neo QLED & OLED TV Summer Cashback Promotion (06.11.-11.12.2023) est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la Neo QLED & OLED TV Summer Cashback Promotion (06.11.-11.12.2023), les participant-e-s qui achètent l'un des téléviseurs Neo QLED ou OLED suivants reçoivent un certain montant sous forme de cashback.
2. Cette promotion concerne exclusivement les produits Samsung suivants achetés dans la boutique en ligne Samsung ou livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs Samsung autorisés dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein.

TV-Modell	Cashback (CHF)
Neo QLED QE85QN900CTXZU	CHF 1500.00
Neo QLED QE75QN900CTXZU	CHF 1000.00
Neo QLED QE65QN900CTXZU	CHF 1000.00
Neo QLED QE85QN95CATXXN	CHF 1'200.00
Neo QLED QE75QN95CATXXN	CHF 900.00
Neo QLED QE65QN95CATXXN	CHF 500.00
Neo QLED QE55QN95CATXXN	CHF 400.00
Neo QLED QE75QN93CATXXN	CHF 500.00
Neo QLED QE65QN93CATXXN	CHF 300.00
Neo QLED QE55QN93CATXXN	CHF 200.00
Neo QLED QE50QN93CATXXN	CHF 200.00
Neo QLED QE43QN93CATXXN	CHF 200.00
OLED QE77S95CATXZU	CHF 1'000.00
OLED QE65S95CATXZU	CHF 700.00
OLED QE55S95CATXZU	CHF 700.00

3. La promotion s'étend **du 06 novembre au 11 décembre 2023 inclus**. La date d'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
4. L'offre est limitée à une seule participation avec un appareil par ménage.
5. Pour pouvoir bénéficier du cashback, il faut s'inscrire avant la date limite sur fr.tv-promo.samsung.ch. Afin de pouvoir vérifier l'inscription, il faut communiquer, outre les coordonnées personnelles (avec l'IBAN et le code BIC), le numéro de série de l'appareil et télécharger le ticket de caisse/la facture sur le/laquelle apparaissent clairement et en entier la date d'achat, le point de vente/revendeur, l'appareil acheté ainsi que le prix d'achat.
6. La clôture des inscriptions est fixée au **11 janvier 2024**. Les inscriptions ultérieures ne seront pas prises en compte.
7. Seul-e-s les client-e-s finaux/ales (celles et ceux achetant des produits pour leur usage personnel) domicilié-e-s en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisé-e-s à participer.
8. Si toutes les exigences des présentes conditions de participation sont remplies, les participant-e-s reçoivent un e-mail de confirmation et le montant du cashback en question sera viré sur le compte bancaire ou postal indiqué par les participant-e-s dans les 8 semaines à compter de ce moment-là. Le cashback n'est pas transmissible et ne sera pas payé en espèces.

9. En cas de restitution du téléviseur (annulation du contrat de vente), le/la client-e perd son droit à bénéficier du cashback.
10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes, fausses ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participant-e-s fautifs/ves.
13. Les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion seront uniquement traitées pour le bon déroulement de la promotion, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur https://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/). Nous conservons les données à caractère personnel uniquement pour l'exécution et le déroulement de la promotion et pas au-delà de cette nécessité. Sauf obligation légale de conservation contraire, les données sont ensuite supprimées.
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.